



Préfecture de la Somme
Madame la Préfète,
51, rue de la République
80000 Amiens

Amiens, le 28 juillet 2022

Objet : Réponse à la demande de compléments - Demande d'autorisation environnementale - Parc éolien « Eoliennes des Althéas », sur les communes de Dancourt-Popincourt, l'Echelle-Saint-Aurin et Marquivillers (80 700) – Eoliennes E1, E2, E3, E4, E5, E6 et E7.

Référente du dossier : Mme Chloé BLAISE, cblaise@h2air.fr – 06 45 32 14 39

Madame la Préfète,

La société Eoliennes des Althéas a déposé le 26 mai 2021 un dossier de demande d'Autorisation Environnementale via la plateforme du Service Public. Ce projet constitué de 7 éoliennes, se situe sur les communes de Dancourt-Popincourt, L'Echelle-Saint-Aurin et Marquivillers, au sein de la Communauté de Communes du Grand Roye dans le département de la Somme (80).

Le présent dossier a pour objectif de répondre à la demande de compléments, formulée par la DREAL Hauts-de-France, Unité Départementale de la Somme, dans son courrier en date du 20 août 2021.

Afin de répondre au mieux à ces demandes, le présent dossier de réponse est composé :

- D'un document de réponse aux compléments,
- D'une seconde version du résumé non technique de l'étude d'impact (annulant et remplaçant la première version de cette étude),
- D'une seconde version de l'étude d'impact (annulant et remplaçant la première version de cette étude),
- D'une seconde version de la note de présentation non technique (annulant et remplaçant la première version de cette étude),
- D'une seconde version de l'étude écologique (annulant et remplaçant la première version de cette étude),
- D'une seconde version de l'étude paysagère et patrimoniale (annulant et remplaçant la première version de cette étude),
- D'une étude préalable des effets du projet sur l'économie agricole du territoire.

Aussi, les capacités techniques et financières du projet ont été mises à jour conformément à l'arrêté du 26 août 2011, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2021. Les documents mis à jour sont joints également au dossier complété.

Dans l'attente d'une suite favorable que vous voudrez bien donner à cette demande d'autorisation environnementale, je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'expression de ma plus haute considération.

Chloé BLAISE
Responsable de projets